



PROCÈS-VERBAL

Réunion du conseil d'établissement de l'école des Alizés qui s'est tenue
le 30 avril 2025, à 19h00, en mode hybride

PRÉSENCES :

- | | | |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Marie-Andrée Banville | <input checked="" type="checkbox"/> Mélissa Bérubé | <input type="checkbox"/> Carole Chevarie |
| <input checked="" type="checkbox"/> Myrienne Côté | <input checked="" type="checkbox"/> Jade Larivière | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Lavoie |
| <input type="checkbox"/> Marie-Josée Lévesque | <input checked="" type="checkbox"/> Anick Ostiguy | <input checked="" type="checkbox"/> Guylaine Pepin |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sophie Picard | <input checked="" type="checkbox"/> Louise Plante | <input checked="" type="checkbox"/> Audrey-Ann Plourde-Imbeault |
| <input checked="" type="checkbox"/> Daisy Roussel | <input checked="" type="checkbox"/> Julie Roy | <input type="checkbox"/> Marika Vézina |
-

1. Ouverture de l'assemblée

1.1. Mot de bienvenue et présences

La séance est ouverte à 19h03 après la prise des présences et vérification du quorum. La rencontre se déroulera en mode hybride.

1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ2025-04-30/01

Il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point Divers ouvert.

Adopté à l'unanimité.

1.3. Adoption du procès-verbal du 12 mars 2025

CÉ2025-04-30/02

Les membres ayant fait une lecture préalable du document, le tout étant considéré conforme, il est PROPOSÉ PAR madame Marie-Andrée Banville d'adopter le procès-verbal du 12 mars 2025 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

1.4. Suivis au procès-verbal du 12 mars 2025

Les suivis seront faits durant la rencontre (points à l'ordre du jour).

CÉ2025-04-30/03

1.5. Adoption du procès-verbal du 14 avril 2025

Les membres ayant fait une lecture préalable du document, le tout étant considéré conforme, il est PROPOSÉ PAR madame Mélissa Bérubé d'adopter le procès-verbal du 14 avril 2025 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

1.6. Suivis au procès-verbal du 14 avril 2025

Les suivis seront faits durant la rencontre (points à l'ordre du jour).

2. Questions du public

Aucune question n'est soumise.

3. Suivi de la présidence

Aucun suivi n'est fait.

4. Informations de la direction

4.1. Formation des groupes 2025-2026 – Prévisions

Après analyse des inscriptions reçues depuis janvier, madame Guylaine Pepin présente la composition des groupes prévue pour la prochaine année scolaire :

- 1 classe de préscolaire 4 ans;
- 2 classes de préscolaire 5 ans;
- 1 classe de 1^{re} année;
- 1 classe de 1^{re} et 2^e années;
- 1 classe de 2^e année;
- 1 classe de 2^e et 3^e années;
- 1 classe de 3^e année;
- 2 classes de 4^e année;
- 1 classe de 5^e année;
- 1 classe de 6^e année;
- 5 classes d'adaptation scolaire;
- 1 classe Kangourou (dont les élèves sont inscrits dans les classes de niveau régulier).

Madame Pepin rappelle que cette composition peut être sujette à changement d'ici le mois d'août 2025 et la version finale sera connue à ce moment.

5. Informations du Comité de parents

Les procès-verbaux des rencontres du 18 mars et du 15 avril derniers ont été envoyés préalablement aux membres. Divers sujets y ont été discutés, notamment les frais chargés

aux parents, les critères d'admissibilité aux programmes Sport-Études, le climat scolaire-violence-intimidation et actes à caractère sexuel, la révision des quartiers scolaires à Mont-Joli et les élections au conseil. La prochaine séance du comité aura lieu le 20 mai 2025 à l'école du Mistral.

6. Questions relatives à votre école

6.1. Organisation prévisionnelle des services complémentaires 2025-2026

Madame Guylaine Pepin informe les membres que présentement, l'équipe école, principalement le comité EHDAA des enseignants, analyse le déploiement du soutien direct à l'élève pour l'année 2025-2026, ceci comprenant les éducateurs spécialisés, les préposés aux élèves handicapés, les services professionnels, etc. Des prévisions budgétaires sont en étude car le budget alloué sera légèrement diminué comparativement à cette année et avec les nouvelles conventions collectives, les salaires et conditions de travail ont changé. Pour l'instant, aucune décision n'a été prise et un suivi sera fait à la prochaine rencontre.

6.2. Activités éducatives nécessitant un changement à l'horaire ou un déplacement à l'extérieur des locaux

Madame Julie Roy présente les mises à jour du tableau des activités éducatives :

- 16 avril 2025 : Lancement du livre Natura au CLAC de la Mitis avec des élèves de 3^e, 4^e et 5^e années;
- 30 avril 2025 : Laser Tag pour les classes d'adaptation scolaire;
- 7 mai 2025 : Bubble soccer pour les classes d'adaptation scolaire;
- 14 mai 2025 : Piscine pour les classes d'adaptation scolaire;
- 16 mai 2025 : Comédie musicale Mamma Mia (déjà approuvée) avec Quilles pour les classes du préscolaire et cinéma pour les autres classes;
- 22 mai 2025 : Cross-country à Price pour les élèves du 1^{er} cycle et deux classes d'adaptation scolaire;
- 26 mai 2025 : Centre d'amusement Les Moussaillons pour les élèves inscrits au service de garde (journée pédagogique);
- 29 mai 2025 : Plage de Ste-Flavie pour les classes d'adaptation scolaire;
- 5 juin 2025 : Parc d'hébertisme de Price pour les classes d'adaptation scolaire;
- 6 juin 2025 : Salon des sports de la Mitis pour les classes de Catherine Roy, Catherine Larivée-Beaulieu et Chantale Gagnon;
- 9 juin 2025 : Parc des Îles de Matane pour les classes du préscolaire;
- 9 juin 2025 : Complexe Desjardins et Cinéma Lido pour les classes de 1^{re} et 2^e années;
- 12 juin 2025 : Parc du Bic pour les classes d'adaptation scolaire;
- 13 juin 2025 : Parc du Ruisseau LeBrun pour la classe de Liette St-Onge;
- 16 juin 2025 : Quilles Mont-Joli pour les classes de 1^{re} et 2^e années;
- 17 juin 2025 : Parc des Îles de Matane pour la classe d'Annie Plusquellec;
- 18 juin 2025 : Parc des Îles de Matane pour la classe d'Annie Plusquellec;
- 19 juin 2025 : Jeux d'eau de Mont-Joli pour les classes d'adaptation scolaire;
- 20 juin 2025 : Activités de fin d'année pour tous les élèves.

CÉ2025-04-30/04 Il est PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard d'adopter les activités éducatives présentées.

Adopté à l'unanimité.

6.3. Règles de conduite et mesures de sécurité 2025-2026

CÉ2025-04-30/05 Les membres ayant fait une lecture préalable du document, aucune modification n'ayant été apportée et le tout étant considéré conforme, il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'adopter les documents des règles de conduite et des mesures de sécurité pour l'année 2025-2026 tels que rédigés.

Adopté à l'unanimité.

6.4. Besoins de l'établissement en biens et services

À ce moment-ci, le seul partenariat qui demeure est celui avec la Ville de Mont-Joli pour l'utilisation du gymnase à diverses occasions en lien avec les loisirs. C'est un partenariat qui fonctionne très bien. Si d'autres demandes sont adressées, madame Guylaine Pepin les soumettra au conseil d'établissement.

6.5. Service de garde

6.5.1. Règles de fonctionnement 2025-2026

CÉ2025-04-30/06 Les membres ayant fait une lecture préalable du document, la procédure en cas d'absence d'un élève ayant été ajoutée et le tout étant considéré conforme, il est PROPOSÉ PAR madame Jade Larivière d'adopter le document des règles de fonctionnement du service de garde pour l'année 2025-2026 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

6.5.2. Guide à l'intention du personnel 2025-2026

Un guide à l'intention du personnel est en création et sera présenté lors d'une séance ultérieure.

6.5.3. Procédure en cas d'absence d'un élève 2025-2026

La procédure en cas d'absence d'un élève est désormais incluse dans les règles de fonctionnement.

6.5.4. Mesures d'urgence et protocole d'évacuation 2025-2026

CÉ2025-04-30/07 Les membres ayant fait une lecture préalable du document, aucune modification n'ayant été apportée et le tout étant considéré conforme, il

est PROPOSÉ PAR madame Julie Lavoie d'adopter le document des mesures d'urgence et protocole d'évacuation pour l'année 2025-2026 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité.

6.5.5. Tempêtes

Les services de garde doivent demeurer ouverts lors des journées de tempête. Plusieurs services de garde qui ont une situation financière plus précaire sont déficitaires lors de ces journées. Il est présentement évalué par le CSSDP de tenir des services de garde d'urgence (comme par exemple lors de la période de la COVID-19) lors de la suspension des cours au lieu de maintenir tous les services de garde ouverts. D'autres informations seront communiquées ultérieurement.

6.5.6. Bilan financier

Le budget final 2024-2025 et le budget prévisionnel 2025-2026 seront présentés ultérieurement, mais déjà, mesdames Anick Ostiguy et Guylaine Pepin projettent un équilibre budgétaire pour l'année 2025-2026. Un suivi plus rigoureux des mauvaises créances aura aussi permis de récupérer des sommes importantes, ce qui diminue le déficit en 2024-2025.

7. Consultation du CSSDP

7.1. Quartiers scolaires

Madame Guylaine Pepin présente le projet de réévaluation des quartiers scolaires de la ville de Mont-Joli. Ces nouveaux quartiers seraient en vigueur à compter de l'année scolaire 2026-2027. Concrètement, ce serait le secteur de l'avenue du Sanatorium entre les rues des Commissaires et des Peupliers qui serait annexé à l'école Norjoli. Le processus de consultation suivra son cours. Madame Sophie Picard tient à s'assurer qu'une séance d'information sera offerte aux parents des élèves concernés par cette modification. Un suivi sera fait lors de la prochaine rencontre.

8. Décisions relatives aux finances de l'école

8.1. Dons – Subventions – Levées de fonds

CÉ2025-04-30/08

Il est PROPOSÉ PAR madame Myrienne Côté d'autoriser la vente de semis qui se tiendra en mai et dont les profits serviront aux activités des classes d'adaptation scolaire.

Adopté à l'unanimité.

8.2. Budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement

Il n'y a eu aucune dépense depuis le début de l'année, le solde est toujours de 736 \$. Un rappel est fait pour la tenue du repas de fin d'année à l'école des Alizés lors de la prochaine séance du conseil d'établissement le 18 juin prochain. D'autres informations seront communiquées lors de la convocation à la rencontre.

9. Fonctionnement du conseil d'établissement

Aucun sujet n'est discuté.

10. Divers

10.1. Spectacle de musique

Le spectacle de musique des élèves de l'école des Alizés aura lieu le 21 mai prochain. Une invitation sera transmise aux parents sous peu.

10.2. Spectacle d'harmonie

Le spectacle d'harmonie des élèves des écoles des Alizés et Norjoli aura lieu le 30 mai prochain. Une invitation sera transmise aux parents sous peu.

10.3. Photographies scolaires

Suite à la demande de tenir une possible reprise des photographies des finissants, madame Julie Roy a fait des validations avec l'entreprise et les dates retenues de photographies sont les suivantes :

- 25 septembre 2025 : Photographies régulières pour tous les élèves;
- 15 octobre 2025 : Photographies des finissants et reprises des photographies régulières.

Si une autre séance doit être tenue, il sera possible d'en prévoir une au mois de novembre. Malheureusement, il ne serait pas possible de se jumeler avec une autre école car leurs séances sont plus tôt ou avec d'autres fournisseurs.

Dans un autre ordre d'idée, notre contrat avec le Studio Pomme Verte se termine en 2025-2026 et il sera possible de demander des soumissions auprès de photographes locaux (quelques noms sont déjà retenus).

10.4. Changement de journée pédagogique

CÉ2025-04-30/09

Suite à une consultation par courriel le 18 mars 2025, il a été PROPOSÉ PAR madame Sophie Picard de permettre le déplacement d'une journée pédagogique flottante du 9 mai 2025 au 26 mai 2025 à la demande de la direction et des enseignantes.

Adopté à l'unanimité.

10.5. Bal des finissants

Une demande a été adressée par madame Érika Gauthier pour obtenir un montant pour aider à financer le bal des finissants qui aura lieu le 13 juin 2025. Après vérification, il n'est malheureusement pas possible d'aider au financement de telles activités.

CÉ2025-04-30/10

Cependant, après suggestion de madame Daisy Roussel, il est PROPOSÉ PAR madame Audrey-Ann Plourde-Imbeault de permettre à madame Guylaine Pepin d'analyser, pour fin d'autorisation, les demandes de campagne de financement ou de sollicitation qui pourrait être tenue par le comité du bal des finissants.

Adopté à l'unanimité.

Une lettre sera acheminée à madame Érika Gauthier pour expliquer la décision des membres du conseil d'établissement.

11. Évaluation de la rencontre

La rencontre s'est très bien déroulée malgré le grand nombre de sujets qui devaient y être discutés.

12. Levée de la séance

La séance est levée à 20h20 après épuisement de l'ordre du jour.

Julie Roy, secrétaire de la rencontre